### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

### pour

### **MEDIA AGENCY OF THE YEAR**

Toutes les agences médias **membres de l’UMA** peuvent introduire un dossier.

La participation et l’introduction d’un dossier de candidature impliquent automatiquement que le candidat approuve le règlement des AMMA et les mécanismes d’évaluation et d’attribution des prix par le jury.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **8 avril** minuit sur la plateforme AMMA, par envoi digital.

Tout soumissionnaire qui introduit un dossier avec l’objectif de le présenter au jury, paie une contribution de **€350** HTVA par dossier.

**Attention** ! Les dossiers explicatifs des candidatures ne peuvent **pas dépasser un volume de 5 pages format A4 (police 11)** hors feuille de couverture avec les renseignements.

Les **Annexes** sont limitées à

* une présentation type Powerpoint de 15 slides maximum
* une vidéo de 3 minutes maximum

Les dossiers qui dépassent ces volumes peuvent être refusés.

**RAPPEL DES CRITERES D’EVALUATION** (extrait du règlement AMMA)

Ce prix récompense l'agence qui, au cours de l'année écoulée, a mieux réussi que les autres à se positionner de manière positive, non seulement en termes de développement du business, mais aussi par sa contribution positive à l'évolution du secteur des médias.

Les éléments suivants sont pris en compte pour l'évaluation des dossiers :

* Développement business au cours de l'année écoulée
* Contribution de l'agence média au marché média belge en matière de communication, de recherche et de publications
* Initiatives positives de l'agence média au cours de l'année écoulée, ayant eu un impact marquant sur le marché et pouvant être démontrées

Les nominations et les awards pour des dossiers dans d’autres catégories AMMA rapportent des points supplémentaires aux agences média nominées par le jury final.

Nous vous conseillons de consulter le règlement AMMA.

**MEDIA AGENCY OF THE YEAR**

**Formulaire d’inscription**

Société :

Personne de Contact :

Fonction :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

Annexes : …. Pages.

**ARGUMENTATION**

Evolution du business, les équipes, …

**POURQUOI L’AGENCE MEDIA MERITE-T-ELLE UN AMMA ?**

Décrivez de manière concise en quoi l'agence média fait la différence :

* Comment l'agence s'est-elle positionnée sur le marché au cours des douze derniers mois et en quoi s'est-elle distinguée de ses concurrents ?
* A-t-elle connu une évolution positive de son activité ?
* De quelle manière a-t-elle contribué à l'évolution du secteur des médias au cours des douze derniers mois et s'est-elle présentée au marché de manière exemplaire et professionnelle ?
* Comment a-t-elle démontré à la marché l'importance qu'elle accorde au service client ?
* Peut-elle prouver qu'elle dispose d'une connaissance approfondie du secteur des médias ?
* Quelle contribution exceptionnelle a-t-elle apportée au secteur au cours des douze derniers mois ?
* Comment a-t-elle démontré son engagement envers l'innovation sur le marché ?

**ANNEXES**

Chiffres, performances quantitatives, communication créative, autres éléments …